

qu'elle est au service de l'ensemble du pays, point n'est besoin d'intervenir. Mais, lorsqu'elle atteint le stade de l'exploitation et du monopole, comme c'est le cas dans une large mesure chez nous, il est temps que les représentants du peuple mettent la main à la pâte.

J'allais dire que même l'amende accrue, imposée à la suite du retard à produire la déclaration de revenu et dont le ministre a parlé dans son exposé budgétaire, pèsera plus lourdement sur les cultivateurs que sur les autres groupes. Comme on le sait, les cultivateurs ont beaucoup de difficultés à remplir à temps leurs déclarations de revenus; en ce qui nous concerne surtout, il faut les remplir en avril, époque qui coïncide avec la saison des semailles où les cultivateurs sont très occupés.

Je crois avoir épuisé mon temps de parole. En terminant, qu'on me permette de dire que le Gouvernement a agi sagement en supprimant la taxe de 60c. le gallon sur le vinaigre. Il rappelle au moins aux Canadiens qu'il s'agit d'un budget absolument aigre.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, il était vraiment très agréable d'écouter les deux magnifiques discours qu'on vient de prononcer, d'autant plus qu'ils portaient sur un budget qu'on a qualifié de "budget-parapluie," "budget-vinaigre," "budget-réveil." Je suis sûr que le ministre des Finances (M. Abbott) n'a pas eu à fournir de réveils à la population pour qu'elle constate que son budget est morne, sans aucun rayon de soleil, d'espoir ni d'optimisme.

Je n'en félicite pas moins le ministre d'avoir si bien défendu une très mauvaise cause. J'ai pour lui la plus haute estime, depuis que j'ai appris à le connaître, dès mon entrée à la Chambre. Je regrette donc de ne pas pouvoir pousser plus loin les félicitations que je viens de lui adresser.

En écoutant, l'autre soir, l'exposé du programme financier du Gouvernement pour l'an prochain, je me disais que le ministre nous servait ce à quoi nous pouvions nous attendre de la part de gens imbus du régime de la pauvreté.

Les budgets successifs qu'on a soumis au Parlement depuis la Confédération, et plus particulièrement depuis vingt-cinq ans, s'inspiraient tous de la même formule générale. Chacun ajoutait un anneau à la lourde chaîne, — forgée par des années d'erreurs financières, — que la population traîne aux pieds. Le budget semble destiné tout exprès à entraver nos concitoyens dans la recherche du bonheur, à limiter leur liberté normale et à frustrer leurs légitimes aspirations vers une sécurité matérielle raisonnable.

[M. Coldwell.]

Le budget dont nous sommes actuellement saisis ne fait pas exception à cette règle. C'est encore un budget de boulet au pied. Avec les années le poids du boulet a augmenté, les mailles de la chaîne sont devenues plus lourdes et plus résistantes. Il serait bon que le ministre se rende compte que les protestations et les soupirs du peuple canadien deviennent plus forts et plus insistants.

Le ministre aurait pu nous soumettre des propositions financières qui, une fois pour toutes, auraient brisé ces chaînes, libérant à jamais notre économie de ce boulet qu'elle traîne après elle. Mais, dans sa crainte de la production intégrale, il a manqué sa chance, il a laissé échapper l'occasion.

Il est bien entendu, je pense, que la majorité des députés, tous élus par leurs commettants et responsables vis-à-vis d'eux, vont accepter ce budget, obligeant le Parlement à l'adopter. Pas un budget présenté par un gouvernement quelconque n'a jamais été sensiblement modifié, encore moins rejeté, dans toute notre histoire parlementaire. Cette tradition sert à river plus solidement encore le fardeau de notre économie.

Je me suis demandé si cette quatrième session de la vingtième législature, alors que la députation, encore sous le coup de l'horrible peine du boulet, verrait la majorité des honorables députés oser déroger à cette tradition. Conscients par-dessus tout de leurs responsabilités envers leurs commettants, oseront-ils accepter des propositions opposées à celles que contient le budget, il est vrai, mais dont l'objet est de permettre à la population du pays de pouvoir marcher librement et sans entraves à la poursuite du bonheur et non déçus dans leurs efforts vers la réalisation d'un degré raisonnable de sécurité matérielle. Comment l'exposé budgétaire du ministre pourrait-il ne pas décevoir la masse de la population canadienne et décourager les hommes d'affaires du pays? L'impression générale est admirablement décrite par M. Walter D. Jones, président de la *Canadian chamber of commerce*:

Le programme financier du Gouvernement semble être fondé sur la supposition plutôt douteuse selon laquelle les fonds dont il dispose seront dépensés judicieusement, mais que ceux qui possèdent les citoyens ou les hommes d'affaires doivent être frappés d'un lourd impôt de crainte que ces fonds ne viennent à constituer un danger pour l'économie nationale. Les faits ne confirment nullement une telle supposition.

De fait, lorsque le ministre des Finances déclare, malgré le plus fort excédent jamais réalisé, qu'il doit mettre des fonds de côté pour les mauvais jours, il doit assurément savoir que, en temps de prospérité, il est tout aussi important de ne pas alourdir les impôts au point d'empêcher les contribuables eux-mêmes de se garder une poire pour la soif.